



Certificat 1 du DU et Formation Professionnelle :
EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

DISPENSER L'ETP DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME

Ce certificat 1 a pour objectif d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'actions d'ETP destinées aux patients vivant avec une maladie chronique et de favoriser la pratique de l'ETP en équipe pluridisciplinaire.

Module 1 : 14 & 15 Janvier 2026

Module 2 : 12 & 13 Février 2026

Module 3 : 06 Mars 2026

Une formation certifiante de 45 heures - répondant aux critères de l'HAS

- S'appuie sur les recommandations du rapport de Haut Comité de Santé Publique de 2009 sur la formation en Education Thérapeutique du Patient
- Permet aux professionnels de santé d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'actions d'ETP destinées aux patients vivant avec une maladie chronique et favorise la pratique de l'ETP en équipe pluridisciplinaire.

Objectifs de la formation

Public

- Adapter en tant que soignant son comportement et sa pratique professionnelle au patient et à son entourage.
- Développer la communication avec le patient afin de la soutenir dans ses besoins de santé.
- Identifier les besoins du patient, notamment d'apprentissage, y compris les attentes non verbalisées.
- Acquérir et développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs avec le patient.
- Développer une posture favorisant les changements de comportement de santé
- Utiliser les outils pédagogiques adaptés et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie.
- Evaluer la démarche éducative et ses effets, et adopter en conséquence des ajustements.
- Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de la maladie.

Tous les professionnels de santé :

Médecin, infirmier, kinésithérapeute, diététicien, psychologue...

Une formation de Passerelles Educatives

Responsables de la formation :

A. BADATCHEFF – S. CHAMPION



Durée : **5 jours -**

Dates : **Bloc 1 : 14 & 15 Janv. 2026**

Bloc 2 : 12 & 13 Fév. 2026

Bloc 3 : 06 Mars 2026

Lieu : **Les Ponts de Cé (49)**

Contact et inscription auprès de Sandra GIRARD, Secrétaire d'Altadir
sandra.girard@altadir.fr

DISPENSER L'ETP DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME

Module 1 : CHRONICITE ET BESOINS DES PATIENTS

Atelier 1	Mise en situation « prendre à soi une maladie chronique »
Atelier 2	Posture éducative, relation pédagogique « triangle pédagogique »
Atelier 3	Mener un entretien auprès d'un patient, identifier des besoins éducatifs et des objectifs d'apprentissage à partir de l'analyse verbatims
Atelier 4	Identifier les paramètres d'un environnement motivant, Reconnaître les stades de changement de comportement de santé, S'exercer à l'exploration de l'ambivalence
Intersession	Réaliser et analyser un entretien mené auprès d'un patient

Module 2 : APPRENDRE ET ANIMER

Atelier 5	Identifier les qualités et compétences nécessaires à l'animation de groupe
Atelier 6	Tester des stratégies d'apprentissage et identifier les éléments constitutifs d'une séquence pédagogique
Atelier 7	Découvrir des outils pédagogiques et supports d'animation
Atelier 8	Construire des séquences pédagogiques et se mettre en situation afin de les tester
Intersession	Réaliser une fiche pédagogique en ajustant les contenus et le déroulement de l'animation

Module 3 : Évaluation et Organisation

Atelier 9	Évaluer et intégrer de l'ETP dans un contexte de projet éducatif Définir l'auto-évaluation, distinguer les différents niveaux d'évaluation et appréhender sa mise en œuvre
Atelier 10	Intégrer de l'ETP dans le parcours de soins des patient.es Se repérer dans le cadre réglementaire de l'ETP
Travail de Fin de session	Réaliser un outil d'évaluation

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : **Passerelles Educatives ALTADIR – 9 rue du Landreau –
49070 BEAUCOUZE
02 22 91 05 70 – sandra.girard@altadir.fr**

M. M^{me} Nom _____ Prénom _____

Spécialité _____ Libéral Hospitalier Salarié

Adresse _____

Code Postal |_|_|_|_|_|_|_| Ville _____

Tél |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mobile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email _____ @ _____

Je m'inscris à l'une des formations dont les dates sont les suivantes :

Module 1 : 14 & 15 Janvier 2026 **Module 2 : 12 & 13 Février 2026** **Module 3 : 06 Mars 2026**

FRAIS D'INSCRIPTION

Droits d'inscription : 1 100 €

Règlement : Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement correspondant

- Par chèque à l'ordre d'ALTADIR.
- Par virement bancaire sur le compte : CIC OUEST – Titulaire: ALTADIR

Banque : **30047** - Guichet : **14122** - N° cpte : **00020081001** – Clé : **39** - IBAN : **FR76 3004 7141 2200 0200 8100 139** – BIC : **CMCIFRPP**

Merci d'identifier votre virement avec la mention : Réf Formation + Nom Prénom

Conditions d'annulation : Seules les demandes d'annulation effectuées par courrier, fax ou email et reçues au moins 40 jours avant la formation pourront faire l'objet d'un remboursement du montant versé, déduction faite de 50€ de frais de gestion. ALTADIR se réserve le droit d'annuler une formation si l'effectif minimum n'est pas atteint.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- ✓ A réception de la demande d'inscription, Altadir rédige en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la Loi et les règlements.
- ✓ Le client s'engage à retourner à Altadir un exemplaire signé et portant le cachet de son établissement.
- ✓ Une attestation de présence sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

TARIFS, REGLEMENTS ET FACTURATION

- ✓ Tous les tarifs sont indiqués en euros TTC, Altadir étant exonéré de Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- ✓ Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.
- ✓ Les droits comprennent l'accès aux séances plénières, aux ateliers, les supports de cours, ainsi que les pauses café. Les frais de déplacement, de restauration et de réservation hôtelière ne sont pas compris dans le montant des droits d'inscription.
- ✓ Le paiement de l'intégralité du coût de formation est à effectuer à l'inscription afin de valider la demande de participation.
- ✓ A réception de ce règlement Altadir transmettra un reçu pour paiement au client, la facture définitive ne sera éditée qu'à l'issue de la formation.

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE REMPLACEMENT

- ✓ Si besoin, le stagiaire désigné au moment de la demande d'inscription pourra être remplacé par un autre stagiaire. Pour se faire, la demande devra être faite de plus rapidement possible auprès du secrétariat d'Altadir.
- ✓ Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.
- ✓ En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.
- ✓ Altadir se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

LOI APPLICABLE

- ✓ Les conditions générales et tous les rapports entre Altadir relèvent du droit interne Français et en particulier des Code Civil, Code du Travail et Code du Commerce.

